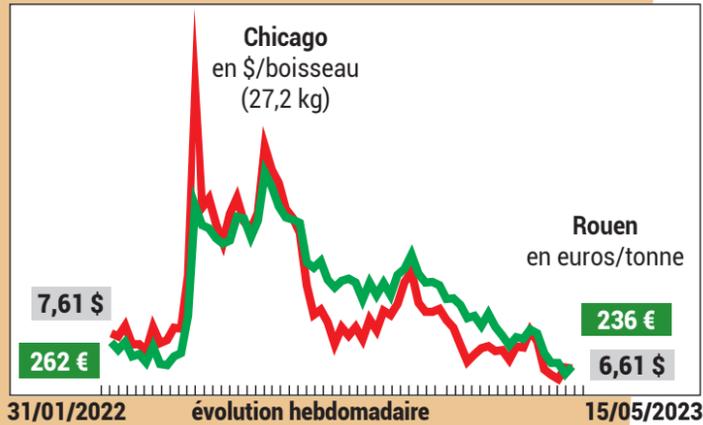


COTATIONS

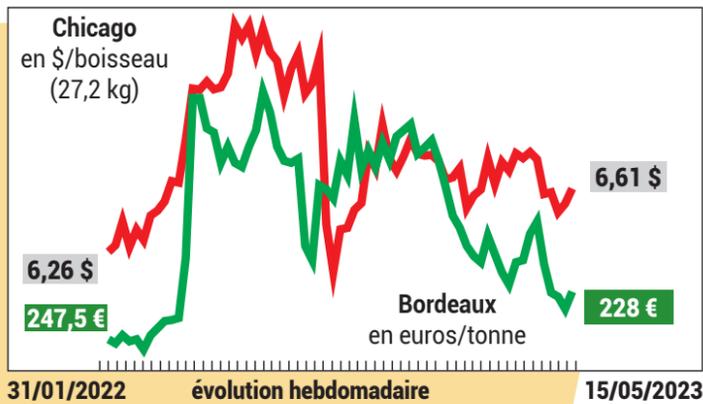
Blé



Cours en hausse

Les prix du blé tendre français ont progressé entre le 8 et le 15 mai, dans le sillage d'Euronext à Paris et du CBOT à Chicago. Des doutes persistent quant à la reconduction de l'accord d'Istanbul, qui permettrait de poursuivre les exportations de produits agricoles sur la mer Noire. Sans nouveau compromis, les expéditions seront suspendues dès le 19 mai. Par ailleurs, les précipitations quasi incessantes dans les grandes zones de production françaises font redouter une baisse de la qualité. Lumière et chaleur seraient bienvenues dans les jours à venir. Selon Céré'Obs (semaine 18, du 2 au 8 mai 2023), les conditions de culture "bonnes à très bonnes" de blé tendre en France gagnent un point à 94 % (82 % en 2022).

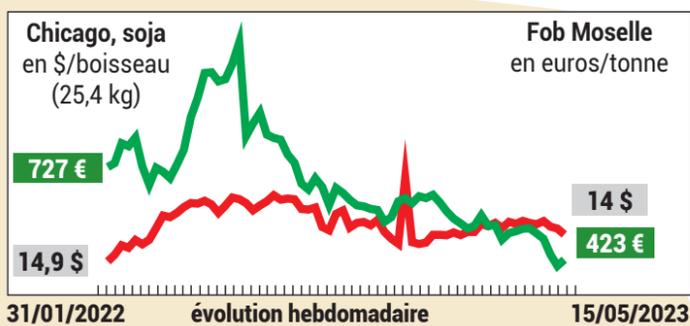
Maïs



Stagnation des prix

Les prix du maïs français ont stagné entre le 8 et le 15 mai, dans le sillage d'Euronext. Le contrat à terme sur le CBOT a, quant à lui, progressé. Selon l'USDA, la production états-unienne 2023-2024 est estimée en hausse à 15 265 millions de boisseaux par rapport à 2022-2023. Les stocks de fin de campagne sont estimés à 2 222 millions de boisseaux, en nette progression par rapport à 2022-2023. Au niveau mondial, la production est prévue à 1 219,6 Mt (+69,4 Mt) avec des stocks de fin de campagne à 312,9 Mt (+15,5 Mt). Selon Céré'Obs de FranceAgriMer (semaine 18, du 2 au 8 mai 2023), les semis du maïs en France ont progressé de 59 % à 80 % (90 % en 2022 et 85 % en moyenne quinquennale).

Colza



Baisse en colza à l'image du soja

Les prix du colza ont globalement un peu régressé sur Euronext et le marché physique français. Le calme des vacances de la semaine passée s'est estompé et les affaires reprennent. Toutefois, le contexte de marché demeure lourd, avec des vendeurs et des acheteurs qui reviennent prudemment sur le marché. S'agissant du soja français, les prix ont encore baissé, mais on note un certain retour des affaires. Notons la baisse des cours du soja à Chicago. Les conditions de semis sont favorables aux États-Unis. La concurrence brésilienne fait toujours rage, pesant sur les cours états-unis. L'analyste StoneX table sur des exportations brésiliennes à 15-15,5 millions de tonnes (Mt) en mai, un chiffre très élevé.

// CÉRÉALES UKRAINIENNES

Une prorogation de l'accord d'Istanbul en suspens, selon Moscou

« Il reste encore beaucoup de questions sans réponse » avant de prolonger l'accord d'Istanbul relatif aux exportations de céréales ukrainiennes en mer Noire (conclu en juillet 2022 dans le contexte de la guerre en Ukraine), a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. Après avoir été reconduite déjà deux fois (en novembre 2022 pour 120 jours et en mars 2023 pour 60 jours), cette initiative doit une nouvelle fois expirer le 18 mai. Depuis le début, la Russie attend que des progrès significatifs soient réalisés concernant l'application formelle du second accord relatif à l'exportation des engrais russes (conclu également en juillet 2022). A cette fin, Moscou appelle les Occidentaux à lever leurs sanctions. Cinq exigences ont notamment été listées pour proroger l'accord notamment la reconnexion au système bancaire international Swift de la

banque russe spécialisée dans l'agriculture Rosselkhozbank et l'annulation des entraves pour assurer des navires et accéder aux ports étrangers. De leur côté, les États-Unis et le Royaume-Uni ont encore accusé la Russie d'user de la nourriture « comme arme de guerre ». Malgré des négociations tendues, la Turquie, qui assure la médiation entre la Russie et l'Ukraine, a estimé le 11 mai que l'initiative devrait néanmoins pouvoir être prolongée pour au moins deux mois supplémentaires.



// GRANDES CULTURES

Sole de maïs grain au plus bas en 2023, tournesol au plus haut

« En 2023, les surfaces de maïs grain sont à u plus bas depuis plus de 30 ans, celles de tournesol au plus haut depuis 25 ans », prévoit le service de statistique du ministère de l'Agriculture (Agreste) dans une note de conjoncture parue le 16 mai. Les surfaces de maïs grain – y compris semences – sont estimées à 1,3 Mha, soit environ 100 000 ha de moins qu'en 2022 et 200 000 ha de moins que la moyenne 2018-2022. « Pour la première fois depuis trente ans, la sole de maïs serait donc en deçà de 1,4 Mha », souligne le ministère. Hormis en Bretagne, où les surfaces seraient en légère hausse de 4 %, la baisse est générale. Elle est particulièrement marquée en Pays de la Loire (-17 %) et en Occitanie (-11%). Les semis ne sont néanmoins pas terminés: au 1er mai 2023, 59% des semis étaient réalisés, contre 81 % en 2022, selon le rapport Céré'Obs. Au contraire, les surfaces

de tournesol progresseraient de 0,8% et atteindraient 0,9 Mha. « Un record depuis la fin des années 1990 », selon le ministère, qui précise que les semis de tournesol sont en cours et estimés à 868 milliers d'ha. A l'exception du Sud-Ouest, où les surfaces diminueraient légèrement, toutes les régions voient leurs surfaces de tournesol augmenter (+3 % en région Centre et dans le Grand-Est, +7 % dans les Pays de la Loire).



// RENÉGOCIATIONS COMMERCIALES

La Fnll (laiteries) se félicite de l'exclusion des laiteries

La Fnll (laiteries « privées ») se félicite, dans un communiqué du 16 mai, de la prise en compte des « spécificités du secteur laitier » par le ministère de l'Économie dans le cadre de la réouverture des négociations commerciales. Dans une interview accordée à Cnews, le 12 mai, Bruno Le Maire a déclaré que, « dans le secteur du lait », les marges des industriels « restent réduites » car « les prix du lait restent très élevés ». Le cabinet du ministre avait confirmé la veille à Agra Presse que le gouvernement excluait le lait des filières alimentaires concernées par les renégociations appelées de ses vœux. La prise de parole du locataire de Bercy « acte qu'il n'y aura pas de renégociation généralisée », considère la Fnll. Les arguments des laiteries ont été « entendus », constate le président-directeur général de la Fnll, François-Xavier Huard. « Bruno Le Maire a reconnu que les

entreprises laitières privées ont pris leur part, en responsabilité et en conscience de ce que pèse l'inflation sur le budget des ménages, dans la rémunération des producteurs de lait et la préservation du pouvoir d'achat des Français, malgré des résultats d'exploitation en berne et des marges nettes fragilisées par l'inflation de leurs coûts de production », estime-t-il.

